

Magazine du Conseil général

a

L'Aveyron

Protéger nos enfants

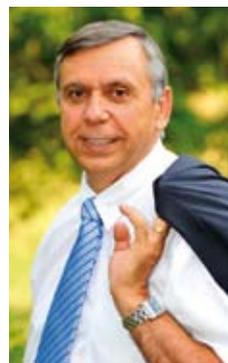
FÉVRIER 2009 N°134



www.cg12.fr



Tradition respectée pour les fêtes de fin d'année à Salmanac tout en lumière.



Point de vue

Le vote du budget est un acte essentiel. Cette année plus encore, dans ce contexte de crise internationale que nous vivons tous et partout, il faudra faire preuve de

rigueur. De mon point de vue, le Conseil général ne doit pas déroger à ses missions de solidarité et répondre sans faillir à une demande sociale que l'on prévoit en forte progression.

Je souhaite également qu'il joue le rôle de partenaire engagé des acteurs de l'économie – et donc de l'emploi – en maintenant son effort d'investissement, qu'il assure l'équilibre territorial de notre département.

Pour réussir ce challenge, pour se donner les moyens d'agir avec un budget 2009 à la même hauteur qu'en 2008, trois pistes sont envisageables : garder les mêmes taux de fiscalité en réduisant notre capacité d'action, prendre le risque de trop d'endettement, augmenter modérément la fiscalité en empruntant avec sagesse.

Sur ces bases, je souhaite rassembler afin que le budget 2009 du Conseil général, qui sera examiné à la fin de ce mois, incarne la volonté de l'Aveyron tout entier de préparer l'avenir.

Jean-Claude Luche
Président du Conseil général

SOMMAIRE

PAGE 9



PAGE 10



PAGE 5



PAGE 12



PAGE 15



ACTUALITÉS

- 3 L'hommage de Jean-Claude Luche à l'administration départementale

AGIR POUR L'AVEYRON

- 4 Protection de l'enfance, le Conseil général est chef de file
5 Cellule enfance en danger : gérer l'urgence mais aussi prévenir
6 Foyer départemental de l'enfance : mieux accompagner
7 Le choix de l'action
8 Le pont sur le barrage de Pareloup sera réaménagé
9 Routes départementales : faire face à l'hiver

PARTENARIAT

- 10 Fleurissement et aménagement du cadre de vie
11 L'Aveyron dans l'assiette des collégiens
12 Un état des lieux du patrimoine naturel
13 Activités de pleine nature : bientôt le label Aveyron

MAGAZINE

- 14 Le moulin de La Resse, au fil du Vioulou
15 Hugues Richard du trial aux vêtements occitans

CANTONS

GROUPES POLITIQUES

AGENDA

L'hommage à l'administration départementale



Beaucoup de monde aux vœux du personnel du Conseil général

Les vœux au personnel du Conseil général, dans une ambiance de fête avec la prestation de l'École nationale de musique, ont rassemblé la foule à l'Amphithéâtre de Rodez, lundi 6 janvier. Ce fut l'occasion pour le directeur général des services Alain Portelli, de rappeler la mobilisation, au service de l'Aveyron, de quelque 1 800 personnes qui composent l'administration départementale.

Pour Jean-Claude Luche, cette mobilisation est remarquable. Le président du Conseil général a tenu à remercier l'ensemble du personnel pour la qualité du travail effectué avec discrétion, efficacité et loyauté vis-à-vis des élus : « Les

Aveyronnais connaissent bien votre action dans son exercice quotidien, au plus près de leurs attentes. Ils l'apprécient. Vous êtes les acteurs de terrain respectés de la mise en œuvre de l'action du Conseil général ».

Pour Jean-Claude Luche, dans un contexte général difficile, le Conseil général doit maintenir le cap sur ses chantiers prioritaires : la solidarité et la contribution à l'activité (donc à l'emploi) par ses investissements. Il fait une totale confiance à l'administration départementale pour mener à bien ses actions, actions qui doivent, pour Jean-Claude Luche, rassembler au service de l'intérêt général des Aveyronnais.

Naucelle La MFR a 40 ans... et un pôle restauration



Les 40 ans de la MFR
fêtés en présence des élus

Elus, responsables professionnels agricoles, anciens élèves, professeurs, ils ont été près de 300, courant décembre, à venir tout à la fois fêter les 40 ans de la Maison familiale rurale de Naucelle, établissement sous tutelle du ministère de l'Agriculture et inaugurer le pôle restauration. Ce dernier est ouvert aux élèves de la MFR (70 à 80 y prennent leurs trois repas quotidiens) mais prépare également les repas portés à domicile par l'ADMR. La MFR de Naucelle met en avant sa démarche : être l'exemple type du lien qui doit exister entre formation et territoire.

Belmont, le social au cœur des projets

En visite dans le canton de Belmont-sur-Rance, à l'invitation de Monique Aliès, conseillère générale, le président Jean-Claude Luche a passé une



journée riche en rencontres et en projets. Le secteur social a été au centre des préoccupations avec un projet intercommunautaire en cours de concrétisation de création d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées : 74 lits (dont 16 pour malades Alzheimer) sur deux sites, Camarès et Belmont et à la clé, 42 emplois à temps plein. Coût : 7,5 M€ avec participation du Conseil général.

Côté infrastructures routières, de nombreux travaux financés par le Conseil général sont prévus sur le canton en 2009.

Le social au cœur des dossiers du canton de Belmont

MAISONS DES SERVICES

Pour joindre les Maisons des services du Conseil général :

Espalion 05 65 48 38 87

Millau 05 65 58 85 80

Salles-Curan 05 65 46 66 70

Villefranche-de-Rouergue 05 65 81 48 00



Le Mammobile

sera dans le canton de :

> Baraqueville

Du 2 au 12 février 2009

Les 24 et 25 février

> Rieupeyroux

Du 27 février au 5 mars 2009

> Réquista

Le 10 mars 2009

> Marcillac

Du 16 mars au 6 avril 2009

Pour prendre rendez-vous :

05 65 73 30 35 (service mammobile)

Protection de l'enfance

Le Conseil général est chef de file

Le cadre général de la protection de l'enfance est national, fixé par la loi du 5 mars 2007.

Dans l'Aveyron, il est décliné en cinq actions spécifiques.

La cellule départementale « Enfance en danger » et le foyer départemental de l'enfance en sont des illustrations.

Depuis les lois de décentralisation, le Conseil général est le chef de file de la protection de l'enfance. Il intervient dès la grossesse. Ses missions sont donc nombreuses, depuis le soutien à la parentalité jusqu'à la prévention et la protection de l'enfance en passant par la promotion et la protection de la santé de la mère, de l'enfant et de la famille. Elles sont mises en œuvre par la Mission Enfance Famille, en collaboration avec tous les partenaires concernés dont les autorités judiciaires, les services de l'Etat et le secteur associatif.

L'assemblée départementale a voté un programme de 21 millions d'euros comprenant cinq actions pour les familles et leurs enfants. Il s'agit de renforcer la prévention précoce et le dépistage auprès des femmes enceintes, des très jeunes enfants et de leurs parents mais aussi de développer l'accueil de la petite enfance par l'accompagnement et le soutien aux projets d'accueil dès l'âge de deux ans ainsi que par la promotion du métier d'assistante maternelle, le soutien aux parents et aux professionnels. Autre volet : le soutien à la parentalité et la conduite d'actions éducatives à domicile telles que soutien matériel, accompagnement budgétaire... , constat ayant été fait que les parents rencontrent de plus en plus de difficultés pour exercer leurs responsabilités, en particulier



Accueillir et accompagner

dans les familles mono-parentales, recomposées et avec de jeunes parents.

La mise en œuvre de la cellule départementale Enfance en danger fait bien sûr partie du programme, ainsi que l'adaptation du dispositif d'accueil des mineurs en difficulté par l'élaboration et la mise en place du schéma de prévention et de protection de l'enfance. Une démarche qui sera lancée dès ce printemps 2009 pour une application à partir de 2010.

De plus, les moyens de prise en charge seront diversifiés (lire l'article sur le Foyer départemental de l'enfance).

Contact

Pôle Service aux personnes et à l'emploi

Direction Mission enfance famille,
Conseil général
4 rue Paraire, 12031 Rodez Cedex



Questions à Renée-Claude Coussergues

Présidente de la commission Enfance et famille et prévention des risques

En quelques chiffres, que représente l'aide sociale à l'enfance ?

En 2007, 21,2 millions d'euros ont été consacrés par le Conseil général à l'aide à l'enfance et à la famille. 1434 familles ont été aidées, 838 enfants pour 469 familles ont été suivis et 234 nouveaux enfants ont été admis. 769 enfants étaient placés sous la responsabilité du président du Conseil général qui a par ailleurs saisi le juge pour 74

dossiers d'enfants victimes de sévices corporels, d'abus sexuels ou de délaissement.

Dans l'évolution du dispositif, il semblerait que le rôle des parents soit systématiquement mis en valeur. C'est le cas. La loi du 5 mars 2007 donne la priorité à l'action avec les parents, excepté s'ils ont commis des actes graves. Il s'agit donc de valoriser les compétences des parents.

Cellule enfance en danger gérer l'urgence mais aussi prévenir

La mise en place d'une cellule enfance en danger dans chaque département est imposée par la loi. Elle permet de gérer l'urgence mais aussi de prévenir grâce à la collecte de ce que l'on appelle des « informations préoccupantes ».

L'année 2008 a été mise à profit pour préparer les conditions de mise en œuvre de cette cellule, en étroite collaboration avec les autorités judiciaires.

Elle devrait être officiellement installée au cours du premier trimestre 2009.



Eviter la déperdition

Le langage a évolué. Auparavant, on parlait exclusivement d'enfance maltraitée, c'est-à-dire ayant subi des abus sexuels et/ou des violences physiques. Aujourd'hui, on s'intéresse à « l'enfance en danger ». C'est à partir de cette notion qu'est apparu un nouveau terme : une information préoccupante. On entend par là tout élément d'information, y compris médical, susceptible de laisser craindre qu'un enfant se trouve en situation de danger ou de risque de danger et qu'il puisse avoir besoin d'aide. C'est précisément ce type d'information qui doit être transmis à la cellule départementale Enfance en danger. C'est elle qui centralise toutes ces données afin d'éviter une déperdition. C'est elle aussi qui garantit que ces informations seront évaluées. L'évaluation est une étape essentielle de ce dispositif. C'est une démarche méthodologique d'observation et de

compréhension de la situation d'un mineur en prenant en compte différents éléments : les besoins essentiels à son développement, à la préservation de sa santé, de sa sécurité... , l'état de ses relations avec ses parents et la capacité de ceux-ci à se mobiliser, le contexte familial et son environnement. Cette évaluation doit être rigoureuse et effectuée par des professionnels médico-sociaux, dans un délai rapide (deux mois au plus). C'est à la lumière des informations rassemblées qu'une décision est prise, soit de mesure judiciaire, soit d'accompagnement des parents (voir ci-contre, « Des parents accompagnés »).

“ La réforme de la protection de l'enfance a été votée à l'unanimité à l'Assemblée nationale ».

Appelez le 119

Le numéro de téléphone 119 est accessible gratuitement d'un poste fixe comme depuis un mobile. Il fonctionne 24h/24 et l'anonymat est respecté si l'interlocuteur le souhaite.

Il est financé par l'Etat et les départements au prorata de leur population. Pour Renée-Claude Coussergues, « il ne faut pas hésiter à téléphoner. La protection de l'enfance,



insiste-t-elle, c'est le problème de tous ». C'est pourquoi faire connaître ce dispositif est essentiel, « afin de ne pas laisser un seul enfant maltraité dans l'ombre ». Quiconque peut appeler, pour signaler un bébé qui pleure beaucoup, les paroles d'un enfant qui éveillent la suspicion... ou pour demander conseil.

En bref...

DES PARENTS ACCOMPAGNÉS

Du 1^{er} janvier au 30 novembre 2008, 474 informations préoccupantes concernant 673 enfants ont été communiquées à la mission Enfance-Famille, essentiellement par l'Inspection académique et par les autorités judiciaires. Elles étaient relatives à des troubles de la relation parents-enfants, à des conséquences de séparations surtout conflictuelles et à des violences familiales. 23% des enfants étaient en danger, 77% en risque de danger. Après évaluation, des mesures judiciaires ont été prises dans 31% des cas tandis que pour la majorité (69%), les parents ont accepté un accompagnement. Ces informations préoccupantes seront traitées en 2009 par la cellule Enfance en danger.

ADAPTER LES RÉPONSES

L'accompagnement des parents, cela peut être une travailleuse familiale à domicile afin de permettre à la maman d'aider son enfant pour ses devoirs scolaires, la rencontre de l'enfant avec un psychothérapeute, l'enfant accueilli ponctuellement dans un foyer... Il s'agit d'adapter les réponses aux problèmes individuels.

PARTENAIRES

Médecins, associations de protection de l'enfance, travailleurs sociaux, police, gendarmerie, Inspection académique, parquet... travaillent tous en étroite collaboration pour protéger les enfants.

Contact

Cellule enfance en danger

Tél. 05 65 73 68 66
et 05 65 73 68 46

Foyer départemental de l'enfance

Mieux accompagner les jeunes et les familles

Le Foyer départemental de l'enfance est l'un des lieux d'accueil des mineurs en difficulté. Il reçoit des enfants et des adolescents âgés de 3 à 21 ans ainsi que des mères avec leurs enfants.

Accueil d'urgence, observation, orientation : ce sont les 3 volets de la mission du Foyer de l'enfance, assurée 24 h / 24 et tous les jours de l'année. Il reçoit des enfants et des adolescents en rupture avec leur famille ou confrontés à d'importantes difficultés familiales. Ces enfants sont confiés au service de l'aide sociale à l'enfance à la demande des parents ou sur décision du juge des enfants ou du procureur. Il peut également

famille et des enfants à une séparation, proposer une alternative lorsque les mesures de placement ne sont ni comprises ni acceptées par la famille ou le mineur.

Autre action à structurer : l'enfant reconnu en danger immédiat (lors d'une fugue par exemple) peut être accueilli durant 72 heures (au maximum) sans que soit engagée une procédure administrative, ce qui lui permet de prendre du recul plus sereinement.

**ACCUEIL D'URGENCE,
OBSERVATION, ORIENTATION**

Troisième piste adaptation : l'affectation d'une famille d'accueil au Foyer de l'enfance, pour servir de relais pour les vacances et les week-ends, permettre de réguler les admissions et les placements, être un lieu de rupture en cas de situation lourde. Un service d'accueil de jour doit aussi se développer, pour des enfants et des adolescents désœuvrés, en errance, déscolarisés, sans projet professionnel... De plus, le service réservé aux adolescents doit s'externaliser hors du Foyer et le partenariat avec le service psychiatrie du centre hospitalier doit être renforcé.

Au foyer départemental de l'enfance

123 MÈRES ET ENFANTS

En 2007, 123 mères et enfants ont été pris en charge par les services du Foyer de l'enfance pour 8 306 jours d'hébergement avec 83 enfants qui ont bénéficié d'un suivi social, scolaire, professionnel et psychologique. D'autre part le pôle externat du FDE est intervenu auprès de 42 familles pour 7 635 journées d'accompagnement et a encadré 32 familles en visites médiatisées.

L'ACCUEIL DE 57 PERSONNES

La capacité d'accueil du Foyer départemental de l'enfance est de 37 places en hébergement (22 lits enfants et adolescents, 15 pour l'accueil familial) et 20 places pour le suivi en externat. Soit la possibilité de prendre en charge 57 personnes au total.

s'agir de mineurs émancipés ou de jeunes majeurs en difficulté d'insertion sociale.

Sont également accueillies des femmes en danger ou en difficulté avec leurs enfants, isolées ou enceintes, d'autre part, le SERA (Service Educatif de Relais et d'Accompagnement) intervient au domicile des parents dans le cadre d'un accompagnement renforcé, directement auprès des jeunes mais aussi des parents en soutien à l'autorité parentale.

Le Foyer assure aussi des visites parents-enfants en présence d'un tiers, des accueils de jour pour des enfants qui ont besoin de prises en charge spécifiques et des accueils ponctuels d'enfants ou d'adolescents, dans le cadre d'un projet global de soutien familial.

Pour répondre au mieux aux besoins, il s'agit aujourd'hui d'adapter le dispositif et de diversifier les modes d'accueil. Plusieurs pistes ont été mises en évidence. Première d'entre-elles : intervenir davantage au domicile des parents en alternance avec des accueils séquentiels afin de réussir le retour progressif d'un enfant dans son milieu habituel, favoriser le maintien de l'enfant dans sa famille et éviter un placement, préparer une



Réseau adolescents

Le besoin d'une meilleure prise en charge des adolescents émerge nettement.

Le constat a en effet été établi que les jeunes de cette tranche d'âge sont de plus en plus nombreux à être en grande difficulté, en voie d'exclusion et de marginalisation.

Pour les professionnels des services du Conseil général, leur prise en charge suppose que tous les intervenants agissent de concert et en parfaite cohérence avec les jeunes et les familles, d'une manière structurée au niveau départemental.

778 places d'accueil

Le dispositif d'accueil des mineurs relevant de l'Aide Sociale à l'enfance comprend le Foyer de l'enfance mais aussi des familles d'accueil (488 places), trois maisons d'enfants (144 places), des lieux de vie et d'accueil (123 places). Soit au total dans l'Aveyron : 778 places.

Le Conseil général dans l'action

La préparation du budget 2009 se fait dans un contexte difficile. C'est un constat qui ne doit pas, estime René Quatrefages, restreindre l'action du Conseil général.

« Les temps sont durs. Nous sommes dans un contexte de crise mondiale ». Le rapporteur général du budget constate : l'augmentation à prévoir des dépenses de la collectivité départementale sera de l'ordre de 12% cette année alors que ses recettes seront en baisse (notamment celles en provenance de l'Etat).

DANS UN CONTEXTE DIFFICILE

Fort heureusement, indique René Quatrefages, la bonne gestion passée du Conseil général lui donne aujourd'hui les moyens de faire face. Cette marge de manœuvre ne l'autorise pas à prendre des aises avec l'indispensable rigueur qui doit se traduire à ses yeux par des économies de fonctionnement. Cet état des lieux permet à René Quatrefages de définir le cadre dans lequel le Conseil général devrait inscrire son budget 2009 : continuer à remplir complètement et correctement ses missions.

« Le social en constitue le cœur avec les actions en direction des personnes âgées, des personnes handicapées, des familles, des personnes en insertion. L'équilibre entre les territoires aveyronnais procède de cette même exigence de solidarité », indique René Quatrefages.

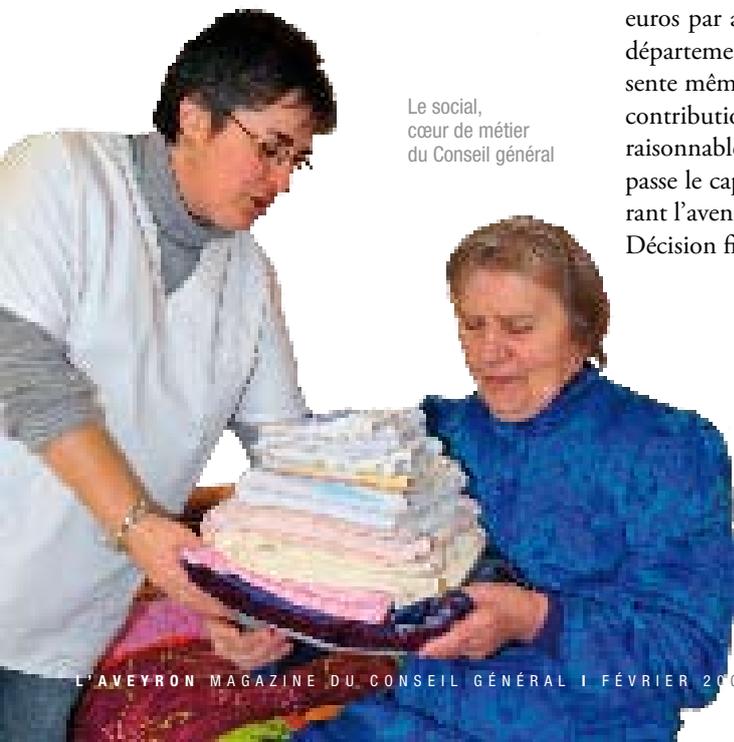
Un second axe prioritaire devrait être constitué de la part prise par le Conseil général dans l'effort du Pays pour la relance : « Le Conseil général doit,

toutes économies réalisées, soutenir l'activité avec des investissements. Ainsi des routes mais aussi des infrastructures pour le haut débit et la téléphonie mobile, l'animation des territoires, les partenariats avec les collectivités et les acteurs socio-économiques. L'activité, c'est moins de chômage, c'est moins de RSA. L'activité, c'est l'emploi ».

« La part essentielle du social et le soutien à l'activité, donc à l'emploi, dans le département ».

Dans cette perspective, des pistes se dessinent pour équilibrer le budget : l'emprunt et la fiscalité. « Trop d'emprunt risque d'hypothéquer l'avenir. La fiscalité ne doit pas être un épouvantail dans la mesure où son évolution est modérée. Douze euros par an de plus pour une famille sur la part départementale de taxe d'habitation, cela ne représente même pas trois paquets de cigarettes. Cette contribution ne peut-elle pas constituer un effort raisonnable pour faire en sorte que le département passe le cap de cette année difficile tout en préparant l'avenir ? », s'interroge René Quatrefages. Décision fin février lors de la session budgétaire.

Le social, cœur de métier du Conseil général



René Quatrefages, rapporteur général du budget



Session budgétaire le 23 février

Afin de décider en toute connaissance – notamment des dotations de l'Etat – il a été décidé de voter le budget primitif du Conseil général fin février. La session aura lieu le 23 février dans l'hémicycle de l'assemblée départementale.

Auparavant, le 30 janvier, les élus auront eu l'occasion d'aborder le dossier lors du débat d'orientations budgétaires puis en commissions.

Pour mémoire : le budget 2008 du Conseil général s'élevait à près de 339 M€.

Les investissements (notamment sur les routes), resteront à un niveau élevé



Le pont sur le barrage de Pareloup sera réaménagé

En bref...

Cœur de village

Le programme se poursuit. La commune de Nant est désormais candidate pour deux tranches de mise en valeur du centre bourg. L'aide du Conseil général sera de 35 100 €.

La commune d'Aguessac lance une troisième tranche qui porte sur la rue de la Tannerie, la placette Quai du Tarn, le belvédère sur le Tarn et le site de la sablière. L'aide du Conseil général sera de 17 916 €. Pour Saint-Just-sur-Viaur, elle s'élève à 25 604 €. L'opération consiste à mettre en valeur l'accès vers l'église et les aménagements des abords du pont.

Villefranche-de-Rouergue

La commune souhaite achever cette année l'aménagement de la place Saint-Jean pour lui redonner sa vocation de parc urbain à proximité immédiate du centre historique et bordure de l'Aveyron. L'aide du Conseil général sera de 194 121 €.

Espalion

La commune d'Espalion poursuit l'aménagement urbain de son centre. Après le quartier du Foirail et celui de la Grave, ce sont les rues du Jour et Montrepos ainsi que la place Jean-Baptiste Cayron qui sont concernées. L'aide du Conseil général sera de 24 194 €.

Gages

La salle polyvalente de Gages, commune de Montrozier, a besoin d'être agrandie pour répondre aux besoins locaux, aux impératifs de sécurité et d'accessibilité. L'aide du Conseil général sera de 78 000 €.



Un réaménagement du pont pour une circulation sans contraintes

Le barrage de Pareloup figure parmi la longue liste des sites EDF en Aveyron. Mais il est plus que l'ouvrage de retenue du lac bien connu du Lévézou. Il sert également d'assise à la route départementale 176 qui franchit ici le Vioulou grâce à un pont de 185 mètres de long.

La gestion de ce pont est partagée entre le Conseil général et Electricité de France sur un principe souvent retenu pour d'autres ouvrages de même type : la structure est gérée par EDF, la chaussée et les trottoirs par le Conseil général.

Le pont de Pareloup ne va pas bien. On le sait depuis 2004 après une inspection réalisée par EDF et qui a mis en évidence des problèmes sur le béton du tablier. Des mesures de sécurité ont alors été prises et une limitation de la circulation à 3,5 tonnes a été mise en place en 2006. Cette restriction a été très pénalisante, tout particulièrement pour l'activité agricole du secteur et le transport

des granulats des carrières du Lévézou, même si elle a été ensuite portée à 12 tonnes. Mais il est maintenant indispensable de passer à une étape de travaux plus lourds. Conseil général et EDF ont signé une convention qui permet aujourd'hui de conduire l'étude de ce réaménagement dont le montant pourrait s'élever autour de 1,66 M€ avec un calendrier de travaux étalés de 2009 à 2011. La part du Conseil général est estimée à 880 000 €. Le chantier prévoit la réparation complète du pont afin de rendre l'ouvrage à la circulation sans restriction de tonnage.

La pose d'une passerelle s'avère par ailleurs être la seule solution pour assurer la circulation piétonne, importante sur ce pont situé dans un lieu touristique majeur du département.

UNE PASSERELLE POUR LES PIÉTONS

En concertation...



Un aménagement également prévu pour les piétons

Le pont sur le barrage de Pareloup revêt une grande importance économique pour tout ce secteur du Lévézou et notamment pour la circulation agricole. Les restrictions de circulation ont été difficiles à vivre pour les populations concernées. Elles ont toujours été prises en concertation avec les organisations professionnelles agricoles.

C'est ainsi que la limitation a pu passer, après quelques travaux spécifiques, de 3,5 tonnes à 12 tonnes depuis mars 2007. C'est en concertation également que les périodes de fermeture pour les travaux à venir ont été préparées afin qu'elles gênent le moins possible l'activité agricole. Pour Alain Marc, président de la commission des routes du Conseil général, « le dialogue s'est déroulé dans un état d'esprit remarquable avec une écoute réciproque qui a permis de trouver des solutions adaptées ».

Routes départementales : faire face à l'hiver



A l'assaut de la D 15 entre les pistes de Laguiole et Aubrac (Photo Direction des routes, subdivision nord)

Cet hiver 2008-2009 semble être un « cru » conforme à la saison et la mobilisation du service des routes du Conseil général est totale. Comme, par exemple, lors du week-end des 13 et 14 décembre à la subdivision centre qui a la responsabilité des 1 200 km du réseau départemental du Lézou, de l'ouest du Ségala (Réquistanais, Naucellois, secteur de Baraqueville...) et du Grand Rodez.

Dès vendredi 12 décembre, la météo (un service spécial, assuré par la station de Millau-Soulobres, régulièrement consultée) met en garde. Ce qui permet au coordonnateur de la subdivision d'alerter le dispositif d'astreinte. La nuit de vendredi à samedi se passe normalement. Les patrouilleurs, qui entament leur circuit de reconnaissance du réseau dès 5 heures font leur rapport.

Rien encore à signaler. Comme prévu, la neige arrive samedi 13 décembre vers 23 heures sur le Lézou. Puis elle franchit des degrés en atteignant tous les autres secteurs. Pour la subdivision

centre, entre minuit et deux heures du matin, le système est activé avec les priorités définies dans le plan d'intervention viabilité hivernale : d'abord dégager le réseau principal puis s'attaquer au réseau secondaire. Toute la nuit de samedi à dimanche et tout dimanche, hommes (une quarantaine de personnes) et matériel seront mis à contribution sans autre interruption que le temps d'avaloir un sandwich et de repartir. Il faut dégager, saler, gravillonner, racler, enlever les arbres tombés sur la chaussée.

La journée ne se finira qu'à 23 heures, après une nouvelle chute de neige. Et elle recommencera très tôt lundi 15 décembre pour toutes les équipes sur le terrain en Aveyron...

“ Des interventions sur les 6 000 kilomètres de voirie départementale ».



Quels que puissent être les moyens en personnels et en matériel mis en place, la neige reste la neige. On ne commande pas aux conditions météo.

Une seule chose est certaine : la mobilisation des services. Leur action est efficace. Mais la sécurité absolue n'est guère possible et des drames humains sont, hélas, toujours à déplorer. En hiver, redoublons de prudence. C'est la consigne pour les semaines qui viennent. Ou pour l'hiver prochain...

Des moyens humains et matériels

Le dispositif mis en place par le Conseil général pour la viabilité hivernale s'appuie sur une permanence à trois niveaux : la direction générale, les services techniques, l'astreinte d'intervention.

Les services d'intervention sont organisés en quatre subdivisions qui regroupent 13 secteurs géographiques et 38 centres d'exploitation répartis sur le terrain. 310 personnes peuvent intervenir. A tour de rôle, sur cet effectif, 95 personnes sont placées en astreinte 24 heures sur 24, du 15 novembre au 15 mars. En ce qui concerne le matériel, des moyens importants peuvent être mobilisés dont 58 camions et 4 fraiseuses à neige sur les secteurs les plus exposés. Par ailleurs, le Conseil général a passé 33 contrats avec des entreprises qui viennent compléter le dispositif. Selon la rigueur de l'hiver, les services du Conseil général utilisent de 3 000 à 5 000 tonnes de sel de déneigement sur le réseau départemental.

Informations

sur l'état des routes du réseau départemental www.cg12.fr, rubrique Inforoute, par téléphone au 0 892 68 23 12, sur minitel : 3615 Aveyron

Fleurissement et aménagement du cadre de vie : Les communes mieux accompagnées



Le Nayrac donne l'exemple

Simone Anglade, présidente du jury, le souligne : « Le concours départemental du fleurissement et de l'aménagement du cadre de vie contribue très fortement à l'attractivité du département ».

C'est ce que traduit l'évolution du dispositif.

des critères liés à la notion de développement durable (cadre de vie, enfouissement des réseaux, gestion de l'eau, des déchets, utilisation raisonnée de produits phytosanitaires...) vont être pris en considération (pondérés selon la population, la richesse communale...), au-delà du seul fleurissement.

Autre source de motivation : les récompenses aux communes candidates. Jusqu'à présent, les premiers prix des différentes catégories et les communes labellisées bénéficiaient d'un voyage permettant de découvrir des réalisations susceptibles d'inspirer les lauréats aveyronnais. Celui-ci est maintenu. En revanche, les trophées attribués aux autres prix sont remplacés par une aide financière, appréciable pour réaliser certains investissements. Elle sera de 200 € pour les 2^e prix, 100 € pour les 3^e, de 300 à 400 € pour les prix d'encouragement (non renouvelable) et pour des prix coup de cœur du jury destinés à des initiatives exemplaires mettant en valeur le patrimoine, des actions d'insertion sociale, des innovations...

Une quarantaine de candidatures de collectivités locales par an et une soixantaine de particuliers : pour Simone Anglade, atteindre une centaine de collectivités est un objectif réaliste. « Mais il faut y consacrer des moyens, sensibiliser, encourager les bénévoles dont l'engagement est remarquable car ce concours est un véritable levier pour les habitants ».

Les modifications introduites récemment dans ce concours devraient y contribuer. Ainsi, en ce qui concerne les communes,

De plus, afin d'aider les communes à progresser et à obtenir la labellisation de une à trois fleurs (attribuée par la Région, la quatrième fleur l'étant par le niveau national), un soutien technique leur sera apporté par les membres du jury départemental qui devrait s'enrichir de spécialistes de l'environnement. Ces derniers apporteront leur regard aux côtés des élus, de représentants du comité départemental du tourisme, du CAUE, de la pépinière départementale et de professionnels de l'horticulture. Les communes seront mieux accompagnées, notamment pour préparer les dossiers de candidatures à la première fleur.



UNE CENTAINE DE COLLECTIVITÉS

Broquiès : vers la première fleur



La commune de Broquiès est proposée à la première fleur. Cette démarche est un encouragement, un signe des membres du jury du concours départemental, une incitation à faire encore mieux. Le premier adjoint de Broquiès, André Bonal, s'en réjouit. Il explique que la commune a la volonté non seulement de faire en sorte que les habitants se sentent bien dans leur village mais aussi que des visiteurs soient attirés par la beauté de Broquiès. Et c'est le cas. Que ce soit au moment des fêtes de fin d'année pour

les décorations ou lorsque les calades sont fleuries, Broquiès sert d'exemple. Il faut dire que la municipalité se donne les moyens d'obtenir des résultats.

Ainsi, une personne est affectée à mi-temps au fleurissement. C'est elle qui achète les plantes, crée les massifs, les entretient... De plus, toutes les questions environnementales sont prises en compte tandis que les opérations Cœur de village et rénovation de façades ont permis de superbement mettre en valeur le village.

Toutes les informations concernant les détails de ce concours se trouvent sur le site Internet du Conseil général : www.cg12.fr

L'Aveyron dans l'assiette des collégiens

Profiter du salon de l'agriculture pour permettre aux jeunes Aveyronnais de découvrir des produits gastronomiques du département : c'est ce qui se passera du 23 au 27 février dans les restaurants scolaires des 46 collèges.



Les produits aveyronnais au menu des collégiens

Laguiole, veau d'Aveyron, roquefort, aligot-viande d'Aubrac, agneau d'Aveyron : à chaque jour de cette semaine-là sa spécialité aveyronnaise.

La démarche, pédagogique, est destinée à sensibiliser les consommateurs – que les adolescents sont et seront – à la qualité des produits disponibles dans l'Aveyron.

Cette opération, baptisée « L'Aveyron dans l'assiette », consiste à introduire au moins un produit aveyronnais dans le menu quotidien. Elle concerne plus de 8 700 collégiens qui prennent le déjeuner dans leur établissement. Les élèves disposeront également d'informations sur ce qu'ils mangeront : sur le lieu et le mode de production, la méthode de transformation et les démarches de qualité dont tous les produits choisis sont de très belles illustrations. Les parents d'élèves et le grand public seront également informés grâce à une campagne

de communication. Le Conseil général consacre 45 000 € à cette opération ; il prend en charge le surcoût des repas (soit environ 5 € par élève pour toute la semaine).

Farçons, aligot et viandes aveyronnaises au menu des collégiens



L'Aveyron au Salon de l'agriculture



La présence aveyronnaise au Salon de l'agriculture est reconduite

Comme chaque année depuis l'an 2000, l'Aveyron s'expose au Salon de l'agriculture. Du 21 février au 2 mars, l'espace Aveyron sur lequel le Conseil général, les Chambres d'agriculture, de commerce et de métiers sont partenaires sera animé par la Maison de l'Aveyron, des offices de tourisme et permettra de présenter de nombreux produits, du vin de Marcillac au Veau d'Aveyron en passant par le couteau de Laguiole, le Régalou et... les écrivains aveyronnais. Parmi les moments forts figure l'annonce de la création de la galerie européenne du pôle de formation de Bernussou, exposition réalisée par les étudiants permettant de faire un tour d'Europe des filières bovines.

En bref

INNOV'HERBA

La Confédération des producteurs de lait de Roquefort va mettre en place des essais agronomiques dans le cadre du projet Innov'herba. La Société des caves participe également au projet. Le Conseil général apporte une aide globale de 24 000 €.

NAUCELLOIS

La communauté de communes du Naucellois aménage la zone d'activités de Merlin sur une quinzaine d'hectares dont une dizaine sont déjà occupés par des entreprises. L'aide du Conseil général aux travaux (réseaux et voirie) sera de 47 606 €.

LAGUIOLE

La commune de Laguiole souhaite étendre la zone d'activités de la Poudrière située en bordure de la RD 15 en passant de 5,4 à près de 9 hectares. Huit entreprises sont intéressées par des lots. L'aide du Conseil général s'élève à 101 561 €.

GERM'TONIC

Aveyron Expansion accompagne la filière ovine dans sa démarche de diversification vers des produits innovants. Ainsi d'un complément alimentaire, le Germ'tonic. L'aide du Conseil général sera de 10 793 € pour financer une étude sur les débouchés de ce produit.

Un état des lieux du patrimoine naturel



Alyte accoucheur

Circaète Jean-le-Blanc

Avec *Faune sauvage de l'Aveyron*, *Atlas des vertébrés* qui succède à *L'Aveyron en fleurs* et *Paysages de l'Aveyron*, le département dispose d'un état des lieux du patrimoine naturel aveyronnais souhaité et soutenu par le Conseil général. L'accueil reçu par ce dernier ouvrage illustre l'intérêt porté par tous à la nécessaire protection de cette richesse menacée.

Pierre-Marie Blanquet, vice président du Conseil général, rappelle « le rôle important » joué dans la réalisation de ce triptyque flore, paysage et faune par l'assemblée départementale à laquelle revient l'initiative. « Nous avons eu la volonté de disposer d'un panorama complet de l'environnement aveyronnais. Dès le premier ouvrage – *L'Aveyron en fleurs* – nous avons fait le choix du triptyque. Pour les vertébrés, un partenariat s'est établi avec la LPO qui a été rémunérée en tant que prestataire de services ».

Pierre-Marie Blanquet poursuit : « Il s'agit de faire connaître la richesse d'un patrimoine menacé mais aussi de disposer de données sur les sites les plus sensibles afin

d'éviter toute destruction par ignorance. Pour les collectivités locales, ces informations sont très intéressantes. Il s'agit d'une démarche politique du Conseil général ; les trois ouvrages ne sont que la partie visible de l'iceberg ».

L'atlas des vertébrés est le fruit d'un travail entrepris en 2003 par la LPO. Il s'est d'abord agi de réaliser un inventaire des données disponibles et de les compléter. Résultat : l'ouvrage est fondé sur une base constituée de quelque 400 espèces observées entre 1993 et 2007.

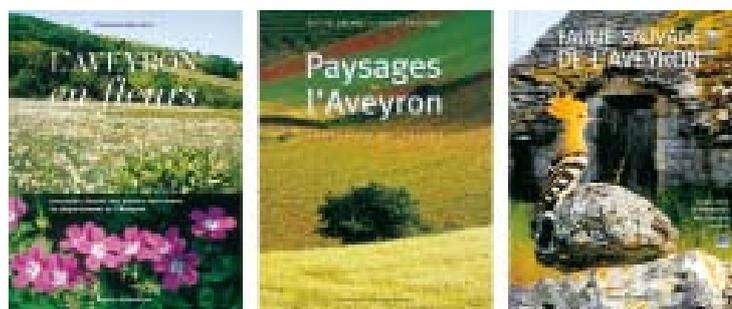
Cet ouvrage a bénéficié de subventions de l'Europe, du Conseil régional de Midi-Pyrénées et du Conseil général de l'Aveyron qui

ont permis de financer le travail d'évaluation et de coordination des données. Tous les rédacteurs et les photographes sont des bénévoles.

Carte de migration des grives



Un triptyque aux Editions du Rouergue



Faune sauvage de l'Aveyron, *Atlas des vertébrés* a été précédé de *L'Aveyron en fleurs* de Christian Bernard et de *Paysages de l'Aveyron* de Gérard Briane et Didier Aussibal. Ces trois ouvrages ont été édités par les Editions du Rouergue. Ils forment un triptyque précieux pour la connaissance du patrimoine naturel aveyronnais. Véritables références, fruit d'un travail mené avec rigueur, leur succès auprès du public témoigne d'une prise de conscience de la nécessité de protéger et de mettre en valeur cette incomparable richesse qui caractérise l'Aveyron.

Contact : LPO Aveyron

10, rue des Coquelicots - Onet-le-Château - Tél. 05 65 42 94 48

Internet : <http://aveyron.lpo.fr>

Activités de pleine nature bientôt le label Aveyron

Pour la mise en œuvre de son schéma départemental des activités de pleine nature, le Conseil général met en place une Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires (CDESI) constituée par les représentants des acteurs aveyronnais concernés par un développement maîtrisé des activités de pleine nature.



La nature est le plus grand stade aveyronnais

Les loisirs et sports de nature ont le vent en poupe et l'Aveyron, avec sa diversité de paysages, fait partie des départements pouvant offrir la plus riche des palettes. Encore faut-il que le développement d'activités touchant aux trois éléments (terre, eau et air) ne se fasse pas de façon anarchique et respecte notamment l'environnement. A travers le Code du Sport, l'Etat a légiféré sur le sujet et donné compétence aux Départements pour « favoriser le développement maîtrisé des sports de nature » par le biais des CDESI qui font appel aux organismes, collectivités et structures représentatives des activités de pleine nature.

La CDESI de l'Aveyron constituera un espace d'échange et de concertation et pourra ainsi concourir à l'élaboration d'un Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI) par lequel l'Assemblée Départementale choisira de classer les lieux de pratique aveyronnais et décernera un « label Aveyron » aux élèves les plus brillants. Des critères tels que l'accès libre et gratuit, la sécurité et la prise en compte de l'environnement sont les points clés de cette démarche d'intérêt général.

Questions à

Alain Pichon

Président de la commission de la jeunesse et des sports

Qui siègera à la CDESI ?

Il y aura trois collèges. Le premier comprendra les acteurs départementaux des loisirs et sports de nature ; le second sera constitué par des représentants de l'Etat, des organismes et des fédérations ; le troisième sera formé des représentants des collectivités et territoires. Elle sera présidée par le président du Conseil général.

A quoi reconnaîtra-t-on un site labellisé ?

A sa signalétique (balisage, fléchage, panneaux d'entrée et d'interprétation) et à un ensemble d'aménagements : accès, parkings, toilettes...

Comment trouver les sites labellisés ?

A terme, une carte départementale sera disponible sur le site internet du Conseil général.

Les grandes dates du premier semestre

18 mars

Jeux de l'Aveyron sur l'agglomération de Rodez.

13 mai, 9, 10 et 11 juin

raids scolaires.

Juin (tous les week-ends)

journées sportives du Conseil général.

LES FINALES DU CHALLENGE DU CONSEIL GÉNÉRAL

Athlétisme : au stade de Vabre

Badminton : à Baraqueville ou Rodez, le 15 mars

Basket : le 28 février

Football : le 3 mai

Gymnastique : à Millau, les 28 et 29 mars

Handball : à Saint-Geniez, Séverac ou Laissac, le 17 mai

Judo : à Rodez, le 24 mai

Karaté : à Rodez et Séverac, les 17 janvier et 19 avril

Natation : à Villefranche-de-Rouergue, les 13 et 14 juin

Pétanque : le 21 juin

Quilles : à Inières, le 20 juin

Rugby : à Villefranche-de-Rouergue, le 21 mars

Tennis : à Vabre (Rodez), le 16 mai

Tennis de table : à Marcillac, le 19 avril

Volley-ball : à Rodez, le 16 mai.





Le moulin de La Resse, au fil du Vioulou

La route sinue tranquillement vers le Vioulou, jusqu'au moulin de La Resse. Près d'une fontaine constituée d'un simple tuyau fiché dans la roche, un verre attend le visiteur assoiffé. Ici, on dit que cette eau est bonne pour tout, pas seulement pour hydrater le gosier desséché. On s'assoit sur le muret et on contemple. Le regard court jusqu'à la payssière (la réserve) au-delà de l'herbe gelée par l'hiver. Les arbres dénudés se penchent sur le ruisseau. Sur la clé de voûte de la porte de la grange surmontant l'étable figure une date : 1834. Le propriétaire actuel, Jean Mattei, s'est penché sur les documents qui racontent l'histoire de sa bâtisse. Il n'est pas exclu, estime-t-il, qu'il s'agisse là de l'année de la restauration de cette entrée car le moulin est déjà cité à la fin du XIII^e siècle.

Ses fondations sont posées sur un seuil de roches dures et il est alimenté par un bief qui capte, 250 mètres en amont, une partie des eaux du Vioulou par le barrage de la Gourgue dont la bassin est aujourd'hui fortement ensablé.

Le moulin à blé et la scierie étaient, d'après les actes consultés par M. Mattei, associés à une exploitation agricole. De plus, des cahiers et des carnets de comptes retrouvés dans de vieux meubles témoignent de l'activité du moulin ainsi que du niveau culturel du rédacteur à une époque (1823), souligne M. Mattei, où l'illétrisme était très courant. A proximité du moulin, le corps de ferme – terminé en 1894 – comprend cinq bâtiments, tous conservés ou restaurés. Maison d'habitation, étable, bergerie, hangar à trois



Une architecture témoin d'un territoire

Al Canton - L'occitan dins las comunas

Las collectivitats territorials de Bretanha, del País Basc, de Catalonha, d'Alsaça e d'Occitània son de mai en mai nombrosas a metre en plaça una sinhaletica en lenga regionala. Fa d'annadas que, a las dintradas del departament, se desira la planvenguda en lenga nòstra. Dins las comunas bèlas (Milhau, Rodés, Sant-Africa, Vilafranca), l'occitan es present a la dintrada de la vila. La coordinacion de las associacions culturals

occitanas de Roergue, "Avairon departament occitan", a convidat d'unse païses (Roergue occidental, Roergue nalt, Rodanés...) a se lançar dins l'aventura. Son ara 30 comunas ruralas que son equipadas, e una enquista menada en 2006 sul Parc natural regional dels Causses bèles mòstra un interès fort dels elegits per aquela mena d'iniciativa. Una reunion de sensibilizacion es prevista sul país de Leveson en aqueste debut d'annada. Tant val

POUR Y ALLER

Entre Pont-de-Salars et Millau, prendre à droite la D 945, direction Curan. Puis, avant Curan, suivre à droite la direction de La Resse.



Dans un cadre bucolique

porches de pierre de taille, fournil, porcherie avec poulailler à l'étage cernent une cour desservie par deux allées situées aux angles diagonalement opposées.

La principale débouche sur la voie d'accès au moulin, tandis que l'autre dessert le pradel (l'enclos). M. Mattei constate que les fermes isolées constituaient l'exception sur le Lévézou, essentiellement pour des raisons de sécurité. Ce besoin de se protéger se retrouve dans la conception de cette ferme de La Resse dont les bâtiments sont aveugles sur l'extérieur. M. Mattei note aussi, dans son étude, que la qualité architecturale suppose une aisance financière des propriétaires et témoigne de revenus confortables de l'exploitation agricole comme du moulin avant le déclin amorcé au cours des années qui ont précédé la première guerre mondiale.

Au cœur de l'hiver, on pense aux beaux jours, quand on viendra à La Resse avec un panier rempli de victuailles, qu'on mettra les bouteilles au frais dans l'eau du Vioulou et qu'au moment de la sieste, en songe, on entendra le bruit de la roue du moulin.

LA SCIE

Le nom de La Resse est dérivé de l'occitan *ressa* qui désigne la scie, véritable onomatopée du grincement de la lame qui attaque le bois.



Hugues Richard du trial aux vêtements occitans

Hugues Richard a fait des trucs délirants du genre gravir à VTT toutes les marches de la Tour Eiffel. Aujourd'hui, à 37 ans, il raccroche son vélo de trial et se lance sur deux nouvelles pistes : l'entraînement de sportifs et la création d'une ligne de « vêtements occitans ».

A l'époque où le bi-cross était roi, Hugues Richard, jeune Millavois, se rendait à l'école sur son vélo, franchissant au passage bancs et murs.

« Toi, tu devrais faire du trial » lui conseilla un regard averti dans les années 1980.

Excellente suggestion puisqu'Hugues Richard intégra l'équipe de France et devint champion de France puis du monde tandis qu'énumérer ses records (tous mondiaux) suffirait à remplir une page de ce magazine. Citons toutefois le saut d'une marche de 4,20 m de hauteur avec un vélo de série en 1994, le saut en longueur sans tremplin (6,80 m) en 1995, l'amélioration en 2000 de son propre record du monde de vitesse sur neige à trottinette, sur la piste de Luz Ardiden, à 127,11 km/h, la montée de 1 600 marches à Montmartre en 2000, l'ascension de la Tour Eiffel en 19 mn 04 s en 2002, améliorant ainsi son propre temps... Autant d'exploits qu'il a toujours accomplis dans un but humanitaire. Ainsi, depuis huit ans, il se produit au profit de l'association

Naevus 2000 qui œuvre pour faire connaître et permettre de soigner cette maladie orpheline.

Il a également participé à une campagne destinée à promouvoir la baguette « banette » sur le thème de l'absence de dopage.

Tout un pan de sa vie qu'il résume ainsi : « L'argent, c'est en spectacle qu'on le gagne dans cette discipline. Les titres obtenus en compétition, c'est peanuts. Ils servaient de carte de visite. C'est aussi parce qu'il n'y a pas d'argent en jeu que ce sport a échappé au dopage ».

S'il arrête le trial aujourd'hui, c'est parce que son corps, très sollicité, a allumé quelques clignotants. Les deux épaules, les cervicales, les disques intervertébraux... Il ne gravira ni l'Arc de Triomphe à Paris ni le Sun Life building à Montréal. Deux évènements qui ont été annulés. Mais Hugues

Richard n'est pas de ceux qui s'apitoient sur eux-mêmes. Multi-diplômé dans diverses disciplines sportives, il met aujourd'hui ses connaissances et son expérience au service de l'entraînement de sportifs de haut niveau mais aussi de quiconque souhaite améliorer ses performances.

Des vêtements signés Val Pas Res

Val Pas Res : c'est la marque de la ligne de vêtements qu'Hugues Richard et Grégory Covinhes ont lancée. « J'en avais marre, dit Hugues Richard, de ces mecs qui se prennent pour d'autres, qui vont chercher leur culture ailleurs, d'autant plus que dans l'Aveyron, on est riche ». Afficher son identité occitane est donc désormais possible sur tee-shirt, polo, chemise, veste, bonnet... avec des slogans aussi décalés que Milladiou ou Belew Una star. En vente en magasins à Millau, Rodez, Saint-Affrique, Saint-Sernin-sur-Rance... et Narbonne ainsi que sur internet (voir ci-dessous).

Contact

Hugues Richard, Val Pas Res
SARL Mieu Pais, route de la Gare,
12150 Recoules-Prévinquières.
E.mail : contact@valpasres.com
www.valpasres.com

TRIAL : QU'ES AQUO ?

Le trial consiste à franchir des obstacles (en l'occurrence à vélo) sans poser un seul pied au sol. « C'est un sport élitiste, commente Hugues Richard, dans lequel on ne prend pas de plaisir si on n'est pas doué. Dès les petites catégories, on est répertorié par niveau. La difficulté est concrète. Si vous ne pouvez pas franchir une marche de trente centimètres lorsque vous pratiquez depuis quatre ans, vous arrêtez ».



Laissac

Yves Boyer



LA RÉNOVATION DE COUSSERGUES

Dès 2001, le conseil municipal de Coussergues a lancé un projet de rénovation du village. Plusieurs tranches avaient été prévues, toutes inscrites dans une même démarche bâtie autour du Centre intercommunal de communication et d'information dont le fonctionnement ne donne que des satisfactions. Parmi les travaux qui ont été menés avec l'aide, notamment, du Conseil général, figure la réhabilitation de la salle des fêtes qui n'était plus aux normes. Cela, souligne le maire, Jean Fabre, a porté ses fruits puisque la population est passée de 200 à quelque 300 habitants.

Marcillac

Anne Gaben-Toutant



LUSINE : UN ATOUT CULTUREL EN MILIEU RURAL

Les habitants du canton de Marcillac se voient proposer avec Lusine, une association culturelle originale forte de 200 adhérents. Ils disposent d'un local aménagé et peuvent profiter d'une large palette d'activités : théâtre, danse, peinture, chorale... Lusine essaie d'aller au plus près des gens en essaimant dans les villages du canton. Ses responsables ont activement contribué à l'émergence du Projet culturel cantonal. La programmation qui en découle, pour la première fois, est accompagnée en plus de la communauté des communes Causse et Vallon de Marcillac, par le Conseil général et le Conseil régional.

Montbazens

Gisèle Rigal



LE CENTRE SOCIAL DE MONTBAZENS

Le centre social de Montbazens fonctionne depuis 1996. Lieu ouvert à tous, il est le fruit de la volonté de la communauté de communes du plateau de Montbazens. L'ensemble de la population peut y trouver des services : la petite enfance avec halte garderie, centre de loisirs, baby-gym... ; l'enfance et la jeunesse avec centre de loisirs, animations ados, découverte du sport, école de danse ; la famille avec cafés parentalité, conférences-débats, ciné débat, ateliers manuels enfants et adultes ; les adultes avec échange de savoir... Le Conseil général a versé une participation au fonctionnement.

Mur-de-Barrez

Francis Issanchou



LA TRAVERSE DE MUR-DE-BARREZ

Les travaux de la traverse de Mur-de-Barrez (qui concerne également les communes de Taussac et Brommat) sont en cours. Cette opération répond d'abord à un impératif de sécurité (ainsi au niveau des carrefours de la gendarmerie et de la route de Brommat). Pour Francis Issanchou, il s'agit « d'une opération de grande qualité avec aménagement paysager et enfouissement des réseaux. C'est un « plus » pour l'aménagement de ce secteur ». Aux côtés de la commune de Mur-de-Barrez et de la communauté de communes du Carladez, le Conseil général a financé à hauteur de 965 000 €.

Millau Est

Guy Durand



COMPTOIR PAYSAN : UN PROJET DE TERRITOIRE

Le projet a été initié par les coopératives viticole d'Aguessac et fruitière de La Cresse. Privilégiant les circuits courts, elles ont décidé de se regrouper dans un seul bâtiment qui pourrait être érigé entre Aguessac et Rivière-sur-Tarn. Transformation, commercialisation (avec vente au détail ouverte à d'autres productions - possibilité d'association avec la Maison de la cerise), dégustation, visites organisées... le Comptoir paysan, tel est son nom, ne pouvait qu'être soutenu par Guy Durand qui y voit « un véritable projet de territoire, qui devrait être aidé par le Département et la communauté de communes ».

Millau Ouest

Jean-Dominique Gonzalès



JARDIN DU CHAYRAN : UN RÔLE SOCIAL PRIMORDIAL

Le Jardin du Chayran est une structure d'insertion par l'activité économique à laquelle de nombreux bénévoles apportent leur concours. Son objectif : faciliter l'accès à l'emploi à ceux qui en sont les plus éloignés. Il cultive, en bordure du Tarn, une superficie maraîchère de 2,5 ha et produit une cinquantaine de variétés de légumes, dans le respect de l'environnement. Certifiée Ecocert, cette production est issue de l'agriculture biologique. « C'est un lieu exemplaire permettant à chaque homme et chaque femme de maintenir le lien social, le sentiment de dignité et la valeur du travail » se félicite J.-D. Gonzalès.

Najac

Bernard Vidal



RÉHABILITATION ET EXTENSION DE L'EHPAD

La maison de retraite de Lunac, administrée par le CIAS du canton de NAJAC est la seule structure cantonale pour personnes âgées dépendantes. Le projet, estimé à 4,4 M€ et qui devrait bénéficier d'aides publiques prévoit la réhabilitation des 58 places existantes et une extension de 15 places. L'établissement proposera 11 places dans le cadre d'une unité Alzheimer. Pour Bernard Vidal, il s'agit « d'une opération exemplaire soutenue par toutes les communes du canton à travers la communauté de communes et une justice rendue à nos aînés dans leurs conditions de vie et de séjour dans l'établissement ».

Nant

René Quatrefages



DU PAIN BIO À SAUCLIÈRES

La cinquantaine venue, Eric Devèze, originaire de Lyon, a souhaité s'orienter vers le métier de boulanger. Après avoir soigneusement préparé cette évolution, il a eu connaissance d'une opération menée par la communauté de communes Larzac templier causses et vallées : la construction d'un four à bois à Sauclières pour lequel la commune a cédé le terrain. Le Conseil général a apporté 21 000 €. Pour René Quatrefages, « c'est une double satisfaction de ressusciter une activité artisanale emblématique dans un village comme Sauclières et ceci dans une démarche biologique ».

Groupe de la majorité et des non-inscrits

Politique sociale du Conseil général de l'Aveyron

Avec une politique de solidarité et de développement social volontariste, le Conseil Général a consacré en 2008 près de 121 millions d'euros pour mener à bien sa mission. Plus de la moitié de son budget de fonctionnement, plus du tiers de ses agents sont affectés à cette compétence prioritaire, devenue son cœur de métier.

Actions en faveur des personnes âgées et handicapées :

Axe majeur de la politique départementale, elles se déclinent à travers le schéma « vieillesse handicap 2008-2013 » adopté en février 2008. Notre département étant l'un des premiers à l'avoir élaboré. Il prévoit :

Pour les personnes âgées :

- Le Maintien à domicile de près de 5 000 bénéficiaires de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie.
- L'accueil en établissements de 3 800 personnes âgées dépendantes.
- L'aide sociale à l'hébergement aide près de 1 000 personnes à financer leur séjour.
- L'agrément et le suivi des familles d'accueil.

Au delà de l'instruction des demandes d'ouvertures d'établissements spécialisés, le Conseil Général participe au financement des travaux de réhabilitation ou de construction.

Pour les personnes Handicapées :

- Versement de la Prestation Compensatrice du Handicap et de l'Allocation Tierce Personne, permettant de financer l'aide humaine et les surcoûts des dépenses liées aux conséquences du Handicap.
- Création de la Maison Départementale des Personnes Handicapées. Le

département a voulu offrir aux personnes handicapées et à leur famille un lieu identifié et guichet unique afin de répondre au mieux à leurs attentes.

- Instruction des demandes d'ouverture d'établissements médico-sociaux et financement des dépenses d'hébergement.

Actions d'Insertion

Le Conseil Général est responsable du financement et de la gestion de l'allocation RMI. Une approche contractuelle avec chaque bénéficiaire d'un accompagnement social et professionnel, adapté à chaque situation et la mobilisation du Conseil Général autour d'une logique de recherche de leviers permettant des sorties par l'emploi du RMI, sont à l'origine du constat d'efficacité de toute une politique sociale : Les effets positifs sont perceptibles, 2 137 bénéficiaires en 2003, 2 019 en 2008 (-6%), 30% bénéficiant d'une mesure de retour à l'emploi.

Actions Enfance/Famille :

Le Président du Conseil Général est le chef de file de la Protection de l'Enfance et de la Famille. Il met en œuvre l'ensemble des moyens nécessaires à l'accomplissement de cette compétence essentielle du département. Faisant fi des critiques outrancières stériles de l'opposition, les élus de la majorité œuvrent tous les jours pour répondre aux besoins des aveyronnais : famille, personne en difficulté, personne âgée, personne handicapée.

Simone Anglade - Renée-Claude Coussergues - Gisèle Rigal
« Groupe Majorité et non inscrits »

Hôtel du Département - Place Charles de Gaulle - BP 724

Groupe socialiste et républicain

Budget 2009 : tous à nos calculettes !

La période des vœux est juste derrière nous et voilà que s'ouvre le temps de la réalité. Faisons fi de la morosité générale et, d'un œil impartial, regardons comment se dessine 2009 au plan budgétaire.

Le Gouvernement ne cesse de nous inviter à la rupture et de nous inciter à l'effort, au travail, à la maîtrise des dépenses. Comment ne pas adhérer à pareil programme sous réserve, bien sûr, qu'il soit appliqué au sommet de l'Etat ; un Etat funambule qui cherche désespérément à tenir l'équilibre et, ce faisant, réduit sa participation financière accordée aux collectivités locales.

Notre département n'échappe pas à cette conjoncture : il se doit d'être exemplaire et de faire des choix budgétaires raisonnés et raisonnables pour construire un budget 2009 en équilibre.

Notre groupe entend bien prendre toute sa part dans la construction de ce budget dont le plateau des recettes s'allège dangereusement tandis que celui des dépenses s'alourdit gravement.

Il a fait un rêve : être associé, pour de bon, à l'élaboration de l'orientation budgétaire et ne pas être simplement mis devant un document fini auquel il ne reste plus qu'à dire « oui » quand on appartient au groupe dit majoritaire et « non » pour l'autre groupe.

Il a rêvé que le document stratégique fixant la nouvelle politique du Conseil général, présenté comme une vraie rupture par rapport au passé, ne reste pas du domaine du cauchemar : de quelle stratégie s'agissait-il qui ne prenait pas pour socle les contraintes financières mais s'inscrivait dans l'absolu ?

Quelles ambitions, au-delà des mots incantatoires de « solidarité, équité, proximité » pour servir l'intérêt général et non pas agir sur le levier des seuls intérêts locaux, terreau du clientélisme ?

Quelle volonté véritable de rassembler tous les Aveyronnais ?

Ne sont-ils pas représentés, démocratiquement, par des élus qui entendent simplement respecter les engagements qu'ils ont pris auprès de leurs électeurs et qui n'admettent pas qu'une partie des leurs ne soit pas écoutée, qu'elle soit méprisée, écartée, de fait, des lieux et des temps où se prennent les décisions alors qu'elle travaille autant que l'autre partie et que ses points de vue sont tout aussi respectables.

Il m'arrive à moi aussi de rêver d'un temps où l'intelligence ferait son office en reliant les hommes et les femmes entre eux, où la médiocrité serait bannie, où seule aurait sa place la volonté farouche de créer l'harmonie. Je veux croire, au moment où le budget va dessiner les vrais contours de la politique de ce département, que mon rêve sera réalité.

Alors, tous à nos calculettes pour le bien des Aveyronnais.

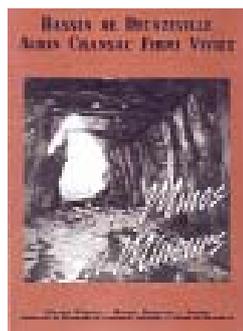
AM Escoffier

Sénateur

Conseiller général

Groupe Socialiste et Républicain – <http://www.nouvelaveyron>

■ PATRIMOINE



Mines et mineurs

Après « Puits de mines », voici le second volet réalisé sous l'égide de l'Association de sauvegarde du patrimoine industriel du Bassin de Decazeville qui emmènera le lecteur sous terre, à la rencontre des gueules noires. Nombreux témoignages d'anciens mineurs.
Format A4. 216 pages, plus de 200 schémas, croquis et photos.
Prix : 25 € + 9 € de port. Chèque à l'ordre de l'ASPBD, ZI du Centre, avenue du 10 août, 12300 Decazeville.

■ THÉÂTRE

Le diptyque Marivaux

Avec son diptyque, S. Lecarpentier met en scène sa passion du théâtre : « Le jour de l'Italienne » décrit le quotidien de jeunes comédiens, à la scène comme à la ville ; « L'Épreuve » rend compte du travail fourni.
Le 26/02, à 21 h, théâtre de Villefranche-de-Rouergue.
Tél. Office de tourisme 05 65 45 13 18

Electre

Une version condensée de l'œuvre de Sophocle dans une mise en scène épurée de Claude Bardouil. Des comédiens au tempérament de feu pour nous faire entendre le cri puissant et universel de la tragédie.
Le 13/03 à 20 h 30, théâtre de la Maison du Peuple de Millau.
Tél. 05 65 61 04 66

Les autres

Créer « Les autres », c'est préférer l'intime au spectaculaire. C'est parler de l'autre, celui qu'on ne veut pas regarder. C'est créer un espace différent à chaque spectacle. C'est retrouver l'esprit de troupe.
Le 10/03 à 20 h 15, MJC de Rodez.
Tél. 05 65 67 01 13

■ MUSIQUE

Carte blanche à Michel Dru

Comme chaque année, les professeurs et élèves de piano de l'École Nationale de musique du Département de l'Aveyron se réunissent pour un concert à deux pianos.
Le 28/02, Chapelle royale de Rodez.
Tél. 05 65 73 80 30

Concert de l'Ensemble polyphonique d'Espalion

Concert donné au profit de l'ADAPEI avec la participation de la chorale Les chœurs de l'Aubrac de Laguiole, l'Ensemble vocal des Quatre-Saisons et la chorale Song d'Espalion.
Le 28/02 à 18 h, Saint-Côme d'Olt.
Tél. 05 65 48 12 37

« Bric à brac » Turbfolk occitan Inspirations traditionnelles



menées par la turbulente vielle à roue à la rythmique rock, festive et tribale. Le groupe aveyronnais fera « boléguer » les passionnés de musique.
Le 27/02 à 21 h,
Caveau à Saint-Affrique.
Tél. 05 65 49 26 73

■ LECTURES

Stage de lecture à voix haute

Avec la Mission départementale de la Culture. Stage ouvert à tous. Travail de la voix, de la diction, de la respiration et du rythme pour faire émerger le sens et la poésie des textes.
Formateur : Régis Lux, comédien.
Les 14 et 15/03, de 10 h à 17 h, salle des Fêtes de Marcillac-Vallon.
Tél. 05 65 73 80 66



Pousse-toi

Duo burlesque qui explore toutes les situations de lutte ou de prise de pouvoir. En mêlant danse, théâtre et musique, la Compagnie Vilcanota sublime des situations quotidiennes qui en deviennent absurdes.
Le 06/03 à 21 h,
salle des fêtes de Marcillac.
Tél. 05 65 73 80 80

■ CINÉMA



Connaissance du Monde

Malte, Sicile, Sardaigne, histoire d'îles.
Un film de Franck Courtade.
Le 14/03, 14 h 30, centre culturel de Rieupeyroux.
Tél. 05 65 29 86 79

■ ARTS PLASTIQUES

1 heure, 1 œuvre

L'Aveugle du Pont des arts, de Tristan Richard (1875-1954) par Marc Salvan-Guillot, historien de l'art.
Le 19/02 à 18 h 15,
Musée Denys-Puech à Rodez.
Tél. 05 65 77 89 60

Regards d'artistes sur Antonin Artaud

Dans le cadre du mois Artaud 2009, trente artistes aveyronnais plasticiens, peintres et sculpteurs nous offrent leurs regards sur Antonin Artaud.
Du 01 au 31/03, espace Antonin Artaud, Chapelle Paraire à Rodez.
Tél. 05 65 42 60 52

■ DANSE

Des cailloux sous la peau

Par la compagnie Vilcanota. Cette création interroge le rapport de la danse à la matière et au mouvement. Dans ce laboratoire secret d'expérimentations, quelques curieux chercheurs font émerger poétiquement d'autres univers.
Le 24/02 à 20 h 15, MJC de Rodez.
Tél. 05 65 67 01 13

XIV^e Festival

de las musicas tradicionales

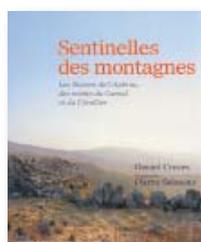
Festival de musiques traditionnelles et rencontres occitano-bretonnes avec Yudal Combo (Bretagne), La Talvera (Albigès) et Bric a Drac (Roergue).
Le 28/02 à 21 h, salle des Fêtes de Villefranche-de-Rouergue.
Tél. 05 65 81 17 15
ou 05 65 29 93 11

insolite



Pigüe n'oublie pas ses racines

Si vous avez des photos « insolites » que vous désirez voir publiées, vous pouvez les adresser au service communication du Conseil général Hôtel du Département - BP 724 12007 Rodez Cedex - webmaster@cg12.fr



Un livre : Sentinelles des montagnes

Lieux de vie d'une époque quasi-révolue, peu de burons ont survécu à l'outrage du temps. Et très peu servent toujours à leur activité originelle. Appuyé sur les superbes photos de Pierre Soissons, Daniel Crozes signe un ouvrage de référence sur ces « sentinelles des montagnes » de l'Aubrac, en abordant tout à la fois les angles historiques, architecturaux, économiques ou sociaux. Et quelle émotion que de plonger dans la vie quotidienne des vachers transhumants ! *Sentinelles des montagnes*, Daniel Crozes.
Photos : Pierre Soissons – Editions du Rouergue, 256 pages, 39 €.

Contact

Mission Départementale de la Culture

33, av. Victor Hugo, Rodez
Tél. 05 65 73 80 50
www.aveyron-culture.com

Camille Douls, explorateur

Sur une tablette de chocolat Guérin-Boutron figure une illustration colorée avec un portrait de Camille Douls et ce commentaire : Français. Entreprit et mena à bonne fin la traversée du Sahara sans escorte.



Douls photographié par Nadar

« Je suis né à Rodez le 18 octobre 1864 ». C'est Camille Douls lui-même qui l'affirme dans le Journal illustré du 22 janvier 1888. En fait, des documents attestent qu'il a vu le jour aux Bordes Basses, sur la commune de Séverac-l'Eglise. C'est probablement de son père, François, que Camille tient le goût de

l'aventure. La famille est installée à Rodez où François est expert-géomètre. Camille vit dans l'Aveyron jusqu'à l'âge de 17 ans avant de poursuivre ses études à Paris. Et c'est à la faveur d'un voyage aux Antilles, à 18 ans, puis de la rencontre de l'explorateur Paul Soleillet qui lui parle d'Afrique qu'il décide de partir.

« Le jeune Ruthénois, écrit Albert Roussanne, restera fortement influencé par cette rencontre. Chez Douls apparaîtra plus tard une similitude profonde avec son état d'esprit respectueux et compréhensif des mœurs musulmanes ; c'est en effet sans le concours militaire préluant aux expansions territoriales qu'il condamne en pacifiste convaincu » que Soleillet a exploré ce territoire. Le Sahara devient le « but fixe » de Camille Douls. « Quand

je me crus capable de jouer le rôle d'un musulman, je formai le projet absolu de traverser le Sud Marocain dont l'accès est interdit aux Européens, et le Sahara occidental dont les habitants ont eu de tout temps une réputation de férocité et de barbarie ».

La suite ? Il aborde le Sahara en 1887 par la côte atlantique sur laquelle il se fait déposer, tombe aux mains d'une tribu dont les membres le battent et l'enterrent vif jusqu'au cou avant de l'extraire de sa tombe en l'entendant réciter la sourate des agonisants. Traîné jusqu'au campement du cheikh Ma el-Aïnin, il est adopté et partage la vie des Ouled Delim durant quelques mois. A son retour en France, le récit qu'il fait lui vaut des éloges. Exalté par ce succès, Camille Douls repart en Afrique, mais cette fois, ses guides le démasquent et l'étranglent sur la route de Tombouctou, en février 1889. « (...) tout est extraordinaire dans cette aventure. A la cruauté inouïe des hommes du désert, à la dureté exemplaire du paysage de pierre, répond la témérité du jeune explorateur. (...) Avec toute l'innocence de sa jeunesse (qui est peut-être, dans le fond, ce qui l'a préservé des dangers) Camille Douls a



????????????

De l'allure...

traversé l'un des hauts lieux de la sainteté, l'une de ces étendues de terre où les hommes ont concentré toutes les forces de leur magie, comme sur une terre originelle où tout a commencé autrefois (...) »

Le commentaire est de J.M.G. Le Clézio dans son introduction du livre d'Albert Roussanne, *L'homme suiveur de nuages*.

De précieux documents (dont cette lettre manuscrite) conservés à la Société des lettres de l'Aveyron



Sur une initiative de Pierre-Marie Blanquet, le Conseil général souhaite marquer officiellement en 2009 le 120^e anniversaire de la mort de Camille Douls avec, notamment, une exposition. Si vous êtes en possession d'objets ou de témoignages en liaison avec Camille Douls, merci de contacter Thierry Gintrand au Conseil général (05 65 75 80 74).

Pour en savoir plus

L'homme suiveur de nuages. Camille Douls, saharien, 1864-1889, Albert Roussanne, introduction de J.M.G. Le Clézio, éd. Du Rouergue, Rodez, 1991.

Fous du désert, Les premiers explorateurs du Sahara, 1849-1887, H. Barth, H. Duveyrier, C. Douls, préface de Théodore Monod, éd. Phébus, 1991.

La Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron dispose de nombreux documents concernant Camille Douls que nous avons pu, grâce à son obligeance, photographier pour illustrer cet article. La tombe de Camille Douls se trouve au cimetière de Rodez où les restes du jeune explorateur ont été rapatriés deux ans après sa mort.